

**MECALOC TP**  
Monsieur Cyrille SINGEOT  
6 rue de la Tréate  
ZA DU VERT GALANT  
**95310 SAINT OUEN L'AUMONE**

Affaire n°  
Rapport n° **271181** - 6 pages

## Vérification des machines

Contrôle effectué en application de l'arrêté du 5 mars 1993 modifié par AM du 04 juin 1993 (travail)  
Vérification générale périodique

### Équipement concerné

Compacteur

### Établissement concerné

MECALOC TP  
6 rue de la Tréate  
ZA DU VERT GALANT  
95310 SAINT OUEN L'AUMONE

### Lieu d'intervention

Dépôt

### Identification de l'équipement

N° Client : 09RA306  
Marque : BOMAG Modèle : BW100ADM-5  
Année de fabrication : 2025 - Date de mise en service : Non communiquée  
N° Constructeur : 101462123119  
Marquage : CE  
  
Compteur : 87h

### Contenu de la vérification :

Examen de l'état de conservation  
Essai de fonctionnement  
Vérification des réglages et des jeux  
Vérification de l'état des indicateurs

**Périodicité contractuelle : 12 mois**

**Périodicité réglementaire : 12 mois**

**Date d'intervention : 29/12/2025**

**Date d'envoi du rapport : 29/12/2025**

### Conclusions de la vérification :

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission  
n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité

Nous avons été accompagné lors de la vérification par

**Cyrille SINGEOT**

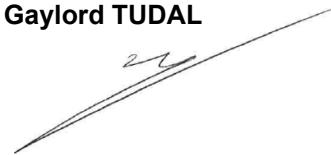
Le compte rendu de fin de visite a été effectué à

**Cyrille SINGEOT**

Un rapport provisoire a été remis à

**Cyrille SINGEOT**

**Vérificateur :  
Gaylord TUDAL**



**COVETECH SAS - 10, rue Robert Schuman - 34 430 SAINT JEAN DE VEDAS - [www.covetech.fr](http://www.covetech.fr)**

Tel : 0800 000 182 / +33 4 67 06 84 44 - Fax : +33 4 67 06 84 45 - e-mail : [contact@covetech.fr](mailto:contact@covetech.fr)

Siret : 51071243300059 - RCS Montpellier B 510 712 433 - TVA : FR 01 510 712 433

# Conditions de la vérification

## A l'attention du chef d'établissement

Ce rapport de contrôle a été rédigé avec le plus grand soin. Les informations présentes dans ce rapport sont portées à la connaissance du chef d'établissement, dont la responsabilité est engagée.

Si la charge d'essai est partiellement fournie, le chef d'établissement doit alors définir les mesures organisationnelles et techniques visant à restreindre provisoirement l'utilisation de l'appareil à la charge d'essai.

L'ensemble des éléments constitutifs soumis à vérification sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus bas par l'abréviation Obs pour Observations.

## Abréviations

|     |                                  |
|-----|----------------------------------|
| Ral | Ralentisseur                     |
| FdC | Fin de course                    |
| Obs | Observation                      |
| daN | DecaNewton                       |
| CMU | Charge Maximale Utile            |
| VGP | Vérification Générale Périodique |

## Conditions de la vérification

|                                                                               |            |
|-------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Appareil mis à disposition clairement identifié pendant le temps nécessaire : | Oui        |
| Mise à disposition de la notice d'instructions :                              | Oui        |
| Mise à disposition de la déclaration de conformité (appareils neufs) :        | Oui        |
| Mise à disposition du certificat de conformité (appareils d'occasion) :       | Sans Objet |
| Rapports des vérifications précédentes mis à disposition :                    | Oui        |
| Carnet de maintenance mis à disposition :                                     | Oui        |
| Mise à disposition des moyens nécessaires à l'accès aux parties à examiner :  | Oui        |
| Mise à disposition du personnel nécessaire à la conduite de l'appareil :      | Oui        |

## Modifications apportées sur l'équipement

Aucune modification

## Parties non vérifiées

Vérifications exhaustives

## Liste récapitulative des observations

**Il n'y a pas d'observation à signaler pour cet équipement de travail.**

# Descriptif

## Capacité en daN

## Descriptif

### Description

Compacteur de sol à conducteur porté

### Implantation

2 billes métalliques

### Dispositifs de protection divers

Ceinture de sécurité

Frein de parc

Asservissement frein / démarrage

### Indicateurs

Gyrophare

Avertisseur sonore

Avertisseur sonore de recul

# Éléments constitutifs soumis à la vérification

## Accès installés à demeure

- Accès au(x) poste(s) de conduite (marche pied, échelle,...)
- Autres accès pour entretien, vérification

## Châssis - Ossature - Structure - Porteur

- Assemblages, liaisons, fixations
- Châssis - Porteur - Ossature – Structure
- Mât(s), flèche, contre flèche, tirant, balancier
- Articulation
- Organes roulement (pneus, chenilles, galets, billes, protection ...)
- Lests ou contrepoids
- Direction (soufflets,...)

## Mécanismes

- Groupes motoréducteurs
- Treuil
- Autres organes de transmission et d'accouplements
- Freins des mouvements concourant au levage
- Freins des mouvements horizontaux / translation / orientation
- Freins (stationnement, secours,...)
- Organes mobiles de transmission et leurs protections
- Direction de secours

## Suspentes - Tambours - Poulies

- Câbles – Chaînes – Sangles
- Attaches – Points fixes – Boîte à coin
- Tambours – Poulies – Tourteaux

## Dispositifs de préhension et support de charge

- Moufle – Crochet – Linget de sécurité
- Fourche – Godet – Pince – Eperon – Potence - Grappin
- Dispositif lié à la défaillance d'énergie
- Support de charge
- Autres dispositifs de préhension

## Équipement électrique

- Enveloppes (coffrets, armoires, boîtiers, ...)
- Equipements électriques
- Liaisons et raccordements
- Batterie(s), coupe batterie(s)

## Équipement hydraulique

- Equipements hydrauliques
- Liaisons et raccordements

## Équipement pneumatique

- Équipements pneumatiques
- Liaisons et raccordements

## Équipement thermique

- Moteur (échappement)
- Réservoir de carburant – Bouteille de gaz
- Protection des éléments mobiles du moteur
- Protection contre les brûlures (échappement, ...)

## Poste(s) de conduite

- Implantation
- Constitution, fixations, plancher, cabine
- Protection(tête, toit, FOPS, ROPS, garde corps)

- Protection contre les risques mécaniques
- Visibilité (vitres, essuie-glace, rétro, miroir, ...)
- Extincteur en cabine ou sur l'appareil
- Siège et ceinture de sécurité
- Chauffage - Éclairage - cabine
- Accès (clé, code, poignet)

## Organes de service

- Identification commandes
- Organe de mise en marche
- Organe(s) d'arrêt général / au poste de travail / d'urgence
- Organe de commande à action maintenue
- Autres organes de service (boutons poussoirs,leviers ...)

## Dispositifs d'alerte et de signalisation

- Dispositifs de signalisation (voyants, afficheurs, ...)
- Dispositifs d'alerte (visuels, sonore, ...)

## Affichage et consignes

- Affichage de la charge maximale utile (CMU)
- Tableau des charges - Abaques
- Avertissements - Consignes
- Plaques constructeur

## Dispositifs de sécurité

- Se reporter aux dispositifs listés pour chaque appareil
- Capteurs

## Éclairage incorporé à l'appareil

- Éclairage de la zone de travail et/ou de circulation routière

# Essais et / ou épreuves

## Condition des essais et / ou épreuves

### Circonstances

Vérification générale périodique

### Etat réglementaire de l'appareil lors de sa mise en service dans l'établissement

Appareil neuf

## Essais et / ou épreuves

| Dispositifs soumis à essais et / ou épreuves en charge et / ou concourant au travail | Charge de référence | Coeficient d'essais ou d'épreuve | Charge d'essais ou d'épreuve disponible | Durée en min | Portée en m | Résultat     |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------------------|-----------------------------------------|--------------|-------------|--------------|
| Tous mécanismes                                                                      |                     |                                  |                                         | 10           |             | Satisfaisant |

## Constats après essais et / ou épreuves

État satisfaisant